



Spécial " Élections de la C.A. académique et des bureaux départementaux du SNES "

*Dans ce bulletin, vous trouverez
toutes les listes des candidats,
textes d'orientation académi-
ques et rapports [p. 2 à 8].*

*Du 20 janvier au 14 février, votez
et invitez vos collègues syndiqués à
participer également à ce vote.*

S3 de Grenoble

Bulletin N° 207 de Janvier 2014
Prix du numéro: 1 € - Abonnement : 6,50 €.

Un début d'année pour nos métiers

Éditorial

Devant le refus persistant du ministre de consulter la profession sur la réécriture des décrets de 1950, portant sur la définition de nos missions, et après les multiples réunions d'information syndicale auxquelles nous avons participé, nous avons décidé de transformer la CA du 7 janvier en Conseil syndical, de façon à pouvoir réunir le plus grand nombre de représentants d'établissement. Il s'agissait pour nous de permettre le débat et d'organiser la mobilisation, et de fait, de nombreux S1 ont répondu présents.

Ces collègues ont beaucoup apprécié ce temps d'échanges et ont fait remarquer qu'ils étaient contents d'appartenir à un syndicat qui, après avoir donné l'information, complexe, organise ce type d'échanges sans penser à leur place.

Ce travail a permis de bien mettre en évidence qu'en fait, les chantiers prennent sens les uns par rapport aux autres, et que c'est quand on met les choses bout à bout qu'on mesure bien le peu d'avancées, voire les dangers d'aggravation des conditions de travail, vendues par le ministère contre des avancées timides et très mesurées sur chacun des chantiers pris un par un. La réaction la plus répandue a été « *tout ça pour ça* », la plus élégante « *Il faut que tout change pour que rien ne change.* »

D'où le texte adopté (voir p.9), qui met l'accent sur un incontournable abaissement du temps de travail pour tous, une amélioration des conditions d'exercice pour tous, et qui chute sur la bataille à mener sur une indispensable revalorisation. Les collègues étaient motivés, ont envie de porter ces revendications dans leur établissement et s'inscrivent au stage « *chantiers* » du 30 janvier.

Un autre point abordé semble important à retenir : l'idée qu'il faut aborder le contenu de nos missions à partir de leur état actuel, avec notamment toute l'entrée de l'informatique - travail d'entretien, de conception de cours, de formation, de lecture des mails parfois très nombreux, complexes, longs et confus...- et pas seulement en compilant les textes existant (*heures de vaisselle, de cabinet, etc.*). Le refus de la gestion par le local est massif, qu'il s'agisse du chef ou du CA (« *parents n'ont pas à avoir de regard sur nos missions* »), et je ne parle pas du Conseil pédagogique, dont la néfastitude exaspère plus que jamais.

Un temps fort donc, d'une première étape de mobilisation, qui plus que jamais, s'avère indispensable, dans un contexte où les vœux présidentiels, actant de nouveaux cadeaux au patronat contre de bien hypothétiques embauches, au prix de nouvelles réductions des dépenses publiques, nous enfoncent un peu plus dans une délétère austérité. Dans le cadre de la semaine d'action sur nos métiers, la section académique rappelle le stage du 30 janvier sur « *les chantiers* » (*missions, éducation prioritaire...*), animé par Frédérique Rolet. Si les propositions faites comportent quelques avancées, il demeure beaucoup d'éléments inacceptables qui conduiront à un temps fort de mobilisation avant les congés d'hiver si rien ne devait bouger..

Souhaitons-nous ensemble la force d'une mobilisation réussie. « *Les tyrans ne sont grands que parce que nous sommes à genoux* », écrivait La Boétie...

Par ma voix, toute la section académique vous présente ses

- Corinne BAFFERT -

**Meilleurs
vœux !**

Élections internes à la CA académique et aux bureaux départementaux

Les adhérents de l'académie sont appelés à renouveler la Commission administrative (CA) académique et les bureaux des sections départementales (S2) du **20 janvier au 14 février prochain**, en même temps que le vote sur le Rapport d'activité national (RAN) et le Rapport financier national (RFN). Pour les S1 d'actifs de plus de 3 adhérents, **le vote est organisé dans les S1 sous leur responsabilité** : la commission académique enregistre les résultats proclamés dans le S1 et ne tranche que les éventuelles difficultés. Les adhérents isolés, dont les S1 de moins de 4 adhérents, et les retraités votent dans la même période par correspondance, directement au S3. Leur vote est dépouillé par la commission académique.

La CA académique du 7 janvier a pris connaissance du dépôt de deux listes pour son renouvellement : une liste déposée par le courant « *Unité et Action* » (UA) et une liste déposée par le courant « *École Émancipée* » (ÉÉ). Elle a également pris connaissance du dépôt de listes UA pour chacun des cinq bureaux des S2 de l'académie, d'une liste ÉÉ pour le bureau du S2 de l'Isère, d'une liste « *Front Unique* » (FU) et d'une liste « *Pour un Syndicalisme Combatif* » pour le bureau du S2 de Haute-Savoie.

L'ensemble des listes de candidats est publié dans ce bulletin, ainsi que les deux textes d'orientation pour l'élection de la CA.

- La Section académique -

BILAN DE L'EXERCICE 2013

Grâce à la vigilance de chacun les finances de la section académique restent saines, même si nous commençons à ressentir l'effet de l'érosion d'une syndicalisation que nous devons nous attacher à relancer : **le SNES n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents**. Nous subissons également l'augmentation du prix du papier ainsi que les tarifs de routage pour les publications. Pour l'année 2012-2013, la baisse de la syndicalisation pour le S3 de Grenoble n'a pas été enrayée. Il faut noter encore l'augmentation du prix du papier ainsi que les tarifs de routage pour les publications.

EXERCICE 2012 / 2013

Recettes 12 / 13

Cotisations	547360
Intérêts	11888
TVA	4879
Divers	635

Solde

Début exercice	484257
----------------	--------

Dépenses 12 / 13

10-Local	16405
11-Equipements	22555
12-Travaux	10283
13-Poste	12391
14-Gestion	4389
15-Déplacements	40493
16-Action	4415
17-Personnel	69806
18-Publications	27367
19-Contrats	0
21-Versements S4	357277
22-Versements S2	28900

Solde

Fin exercice	454737
Différentiel	- 29520

Sommaire

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Élections à la CA et aux bureaux départementaux / Exercice 2012 / 2013
- Pages 3 à 5 : Texte d'orientation et listes UA
- Page 6 : Texte d'orientation
- Page 7 : Listes EE à la CA et au S2-38 et listes PSC et FU au S2-74
- Page 8 : Rapport d'activité
- Page 9 : Texte adopté au CSA
- Page 10 : Tribune libre EE
- Page 11 : Tribune libre UA
- Page 12 : CIO

DÉPLACEMENTS

Ce poste est important : il correspond à la participation aux frais de déplacements engagés par les adhérents venant participer à des stages, par les membres de la Commission Administrative (CA), du Bureau et du Secrétariat académique, des commissaires paritaires participant au mouvement. Ces réunions sont indispensables au bon fonctionnement du SNES, à la circulation de l'information, à la réussite des actions.

PERSONNEL

Il s'agit des salaires et cotisations sociales des employés.

TVA

C'est la différence, que nous reverse l'État, entre la TVA à 4% sur la presse syndicale et la TVA à 19,60% sur les achats de papier et services liés à la fabrication des publications.

SECTIONS DÉPARTEMENTALES

Il s'agit des sommes versées aux sections départementales pour leur fonctionnement.

SECTION NATIONALE

Il s'agit du reversement de la part nationale des cotisations encaissées par la Section académique.

SECTION ACADÉMIQUE DU SNES - FSU

16 av. du 8 Mai 1945
BP 137 - 38403 -
Saint Martin d'Hères - Cedex
e-mail : s3gre@snes.edu
Tél : 04 76 62 83 30
Fax : 04 76 62 29 64
Site académique :
<http://www.grenoble.snes.edu>

- Le Bureau Académique -

UNE RUPTURE BIEN TIMIDE

Le dernier mandat de la CA académique (2012 - 2014) a débuté avec les derniers mois de la présidence de Nicolas Sarkozy et de sa politique que le SNES-FSU a combattu jusqu'au dernier projet de réforme de l'évaluation des enseignants et contre lequel il a clairement appelé à voter pour une alternance politique. L'élection de François Hollande a créé une situation d'espoir avec comme premier acte l'abrogation du décret sur l'évaluation des enseignants et les annonces de recrutements dans l'Éducation nationale, de la reconstruction d'une formation initiale des enseignants, nouvelle loi d'orientation pour l'École...

Le SNES-FSU a cependant refusé de signer un blanc-seing comme d'autres organisations syndicales et a condamné de suite le choix d'un volume constant d'emplois dans la Fonction publique et donc la suppression de postes dans des ministères jugés non prioritaires. Cette logique suivie par le gouvernement en matière fiscale, économique et sociale a très vite réduit les possibilités d'une véritable reconstruction de l'École. L'absence de revalorisation de nos professions et de véritables mesures de prérecrutements ne permet pas de mettre fin à la crise de recrutement. Les créations de postes ne permettront pas d'améliorer les conditions de travail des personnels et les discussions sur nos services et missions ont acté des avancées, mais nombre de propositions sont inacceptables.

Sur les choix éducatifs, le gouvernement a, sur la mobilisation du SNES-FSU, donné quelques signes de ruptures avec la loi Fillon de 2005 en revenant sur le Socle commun, en annonçant un grand chantier sur les programmes, sur le LPC, en supprimant la note de Vie de classe, mais son inaction sur les lycées, les annonces sur l'Éducation prioritaire ne vont pas dans le sens d'une démocratisation du Second degré. Cette absence de ruptures claires se retrouve dans l'ensemble de la politique gouvernementale dans les domaines fiscaux, économiques et sociaux.

Face aux discours instrumentalisant une « crise » au bénéfice des plus riches, face à une réalité de la pauvreté qui s'accroît, le SNES-FSU doit continuer par la mobilisation, et fort du soutien de la profession dans les discussions, à lutter pour l'amélioration du système éducatif et la revalorisation des personnels - salaires et conditions de travail.



Rassembler, débattre, agir

Les candidats à la CA académique présentés sur la liste Unité et Action - face à toutes les attaques contre les services publics, face aux difficultés croissantes de nos métiers, face aux maux de la société dont l'École n'est pas isolée, face aux politiques gouvernementales qui accroissent les inégalités au lieu de les réduire - continueront à tout mettre en œuvre pour rassembler les personnels, mettre en débat les projets et revendications et agir dans l'unité.

En votant et en faisant voter pour la liste Unité et Action, vous approuverez ces orientations et vous permettrez aux militants qui les portent de poursuivre leur action dans leurs responsabilités départementales et académiques.

Une orientation indépendante

UA est avant tout un lieu de débats d'idées, d'échanges d'expériences et d'analyses. Notre orientation refuse le dogmatisme et les théories figées. Nos valeurs sont la démocratie, l'égalité, la laïcité, le dialogue. Notre ambition est celle d'une amélioration profonde du service public d'Éducation et, plus largement, de tous les services publics.

Pour nous, l'Éducation nationale n'a pas pour vocation la reproduction conforme de la société et de ses injustices, ni de dégager une élite ou encore de se limiter à la formation d'une main-d'œuvre immédiatement employable selon les besoins et critères patronaux, mais de permettre à tous les jeunes de devenir les femmes et les hommes de demain, dans toutes leurs dimensions : personnelle, familiale, sociale, professionnelle, culturelle et citoyenne.

Ce projet éducatif n'est pas séparable d'une ambition de transformation sociale : nous voulons contribuer à construire une société plus égalitaire, démocratique et dans laquelle les richesses créées ne seraient pas confisquées par quelques-uns. Dès aujourd'hui nous demandons que ces richesses soient mises au service du plus grand nombre, tout d'abord par une meilleure répartition entre la rémunération de ceux qui les produisent et les profits des investisseurs.

Cela passe par l'amélioration des salaires directs et socialisés (*protection sociale, prestations familiales, retraites*), mais également par une fiscalité qui prélève sur les plus gros revenus, en particulier les revenus non salariaux, pour donner à l'État et aux services publics, dont celui d'Éducation, les moyens de fonctionner, d'améliorer leur qualité et de mener à bien leurs missions. Cela passe par une construction européenne qui ne fasse pas du continent le terrain de jeux du libéralisme économique et une forteresse assiégée ultra-sécuritaire mais une terre de paix et de coopération ouverte aux peuples du monde.

Notre ambition pour les enfants et adolescents d'aujourd'hui est qu'ils puissent échapper aux modèles consuméristes qu'on leur propose pour devenir des acteurs responsables de leur propre devenir.

- Liste Unité et Action -

1	BAFFERT Corinne - Cert.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38	46	SENECHAUX Jean-Noël - Agr.	Lyc. Triboulet - Romans s/ Isère - 26
2	LECOINTE François - Cert.	Clg. F. Léger - Saint Martin d'Hères - 38	47	ALANORE Chedia - Cert.	TZR - Clg. J. Perrin - St Paul 3 Châteaux - 26
3	SAINT-JOANIS Christine - Cert.	Lyc. G. Fichet - Bonneville - 74	48	MARAND Xavier - Cert.	Lyc. A. Argouges - Grenoble - 38
4	GAIGE Marc - Cert.	Clg. S. de Beauvoir - Crolles - 38	49	BONNAUD-MORIN Elodie - Agr.	Clg. J. Vilar - Echirolles - 38
5	GUILLAUME Anne-Marie - Cert.	Clg. P. Picasso - Echirolles - 38	50	LABAILLE Jean-Michel - Cert.	Lyc. L. Lachenal - Argonay - 74
6	AGNES Jacques - Cert.	Lyc. E. Mounier - Grenoble - 38	51	CHARDON Fabienne - CPE	Clg. du Mont des Princes - Seyssel - 74
7	DORTEL Anne - Cert.	Clg. Europe - Grenoble - 38	52	LE BROUSTER Patrick - Retr.	Isère - 38
8	OGIER-COLLIN Bernard - CPE	Clg. Le Guillon - Pont de Beauvoisin - 38	53	LACAVE Mellie - Agr.	TZR - Lyc. Vaucanson - Grenoble - 38
9	BONNEFOY Céline - Cert.	Clg. le Vergeron - Moirans - 38	54	LOMBART Michel - Cert.	Lyc. L. Lachenal - Argonay - 74
10	VARNET Jean-Pierre - Cert.	Lyc. Vaucanson - Grenoble - 38	55	HERGOTT Gwen - Agr.	Clg. du Val Gelon - La Rochette - 73
11	COMBE Claudette - Retr.	Isère - 38	56	LUCIANI Jean-François - Cert.	Clg. R. Guelen - Pont en Royans - 38
12	PAVLIDES Nicolas - Cert.	Lyc. Le Granier - La Ravoire - 73	57	GNEMA Michèle - CPE	Clg. Le Vergeron - Moirans - 38
13	PENAIRE Frédérique - Dir. CIO	CIO - Bourgoin-Jallieu - 38	58	PIERRE Dominique - Cert.	Lyc. E. Loubet - Valence - 26
14	DUMAILLET Christophe - Cert.	Lyc. H. Laurens - Saint Vallier - 26	59	TESTARD Yasmina - Bi-adm.	Clg. Europe - Grenoble - 38
15	GUILLAUME Joëlle - Retr.	Isère - 38	60	LOMBARD Vincent - Cert.	Lyc. Dauphiné - Romans / Isère - 26
16	REYNAUD Alexis - Cert.	TZR - Clg. Les Perrières - Annonay - 07	61	CAPRON Aude - Cert.	Clg. du Trièves - Mens - 38
17	SETA Clémentine - Agr.	Lyc. L.Armand - Chambéry - 73	62	FINN Daniel - Agr.	Lyc. Baudelaire - Cran-Gevrier - 74
18	BOREL Cyril - Cert.	Clg. L. Lumière - Echirolles - 38	63	VOLLAND Catherine - Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
19	ANSELME Annie - Agr.	Lyc. Baudelaire - Cran-Gevrier - 74	64	ROBIN Jean-Charles - Cert.	Lyc. Stendhal - Grenoble - 38
20	PAILLARD Serge - Agr.	Lyc. P. Neruda - St Martin d'Hères - 38	65	COYO Philippe - Cert.	TZR - Clg. J. Vallès - Fontaine - 38
21	BRICLOT Anne - Cert.	Lyc. Ch. Poncet - Cluses - 74	66	BOLLARD Nelly - CPE	Lyc. Berthollet - Annecy - 74
22	EMERY Gabriel - Cert.	Clg. du Trièves - Mens - 38	67	SOLDEVILLE Jérôme - Cert.	Lyc. E. Mounier - Grenoble - 38
23	BLANC-TAILLEUR Chantal - Cert.	Lyc. Stendhal - Grenoble - 38	68	PEYLE Christiane - Cert.	Clg. Pays de l'Herbasse - St Donat - 26
24	RIPERT Nicolas - Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38	69	VINCENT Jean - Cert.	Lyc. P. Neruda - St Martin d'Hères - 38
25	DELCARMINE Cécile - Cert.	Clg. J. Mermoz - Barby - 73	70	JANNOYER Christiane - Cert.	Clg. du Diois - Die - 26
26	MOLLARD Jean-Louis - Agr.	Lyc. Triboulet - Romans s/ Isère - 26	71	SCHAFF Gilles - Cert.	Lyc. H. Laurens - Saint Vallier - 26
27	EVENO Annie - Retr.	Isère - 38	72	VALLA Fanny - CPE	Lyc. Jaume, SEP Vinci - Pierrelatte - 26
28	LAMARCHE Jean-Claude - Retr.	Isère - 38	73	FOGLIARINI Jacques - Retr.	Isère - 38
29	MOROS Marie-Laurence - Cert.	Lyc. Marie Curie - Echirolles - 38	74	CHOUROU Karim - Cert.	Clg. J. Macé - Portes lès Valence - 26
30	JEUNET Olivier - Cert.	Clg. Les Perrières, Annonay, 07	75	MAISCH Danièle - Retr.	Savoie - 73
31	CARREL Brigitte - Cert.	Clg. Paul Langevin - Ville la Grand - 74	76	LASSIMOUILLAS Nicolas - AED	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
32	BARRAQUE Franck - Agr.	Lyc. Triboulet - Romans s/ Isère - 26	77	DAUDIN Christophe - Agr.	Lyc. M. Reynoard - Villard-Bonnot - 38
33	BOUCRIS Marie-Odile - Retr.	Isère - 38	78	BOUTTAZ Brigitte - PEGC	Clg. de St Etienne de Cuines - 73
34	FARESSE Robert - Retr.	Drôme - 26	79	DEVINE Frédéric - Cert.	Lyc. Triboulet - Romans s/ Isère - 26
35	POUZET Séverine - Contr.	Savoie - 73	80	VIAL-FAVRE Emmanuelle - Cert.	Clg. Boigne - La Motte-Servolex - 73
36	MABILON Jacky - Cert.	Clg. A. Malraux - Voreppe - 38	81	LEGER Jean - Cert.	Lyc. Ch. Poncet - Cluses - 74
37	COHEN-SCALI Geneviève - Cert.	Clg. 3 Vallées - La Voulté s/ Rhône - 07	82	COLBEAU Sophie - Agr.	Lyc. La Pléiade - Pont de Chérury - 38
38	MOINE Olivier - Cert.	Lyc. La Pléiade - Pont de Chérury - 38	83	PUGEAT Christian - Cert.	Lyc. Vaucanson - Grenoble - 38
39	PISICCHIO Patricia - Cert.	Clg. P. Dubois - Seyssinet-Pariset - 38	84	NAUD Marylène - Cert.	Clg. F. J. Armorin - Crest - 26
40	FOURNEYRON Mathieu - Cert.	Clg. Le Clergeon - Rumilly - 74	85	LARDEAU Jean-Claude - Retr.	Haute-Savoie - 74
41	LE BROUSTER Michèle - Retr.	Isère - 38	86	RAVIER Gérard - Retr.	Savoie - 73
42	PIETTRE Olivier - Cert.	Lyc. Le Granier - La Ravoire - 73			
43	SANCHEZ Cécile - Cert.	Clg. Barnave - Saint Egrève - 38			
44	MONDON Bruno - Cert.	Lyc. Armorin - Crest - 26			
45	ERCOLE Hélène - Agr.	Lyc. P. Neruda - St Martin d'Hères - 38			

- S2 – Élection des bureaux départementaux –
- Listes Unité et Action –

ARDÈCHE (07)

1 BENMIMOUNE Valérie - Cert.	Clg. A. Mézenc - Le Pouzin	6 STIEAU Robert - Retr..	
2 JEUNET Olivier - Cert.	Clg. Les Perrières - Annonay	7 GISPERT Alice - Agr.	Lyc. Vincent d'Indy, Privas
3 DEVILLARD Annabelle - Cert.	Clg. Mercoyrol - Cruas	8 HEMPEL Franck - Ass. d'Éducation	Clg. A. Mezenec - Le Pouzin
4 REYNAUD Alexis - Cert.	T.Z.R. - Clg. Les Perrières - Annonay	9 CABECEIRO Ophélie - Cert.	Clg. C. De Gaulle, Guilhaud-Granges
5 COHEN-SCALI Geneviève -	Clg. Trois Vallées - La Voultte s/ Rhône		

DRÔME (26)

1 DUMAILLET Christophe - Cert.	Lyc. H. Laurens - Saint Vallier	8 PIERRE Dominique - Cert.	Lyc. E. Loubet - Valence
2 PEYLE Christiane - Cert.	Clg. du Pays de l'Herbasse - Saint Donat	9 BREUL Claudie - Retr..	
3 MOLLARD Jean-Louis - Agr.	Lyc. Triboulet - Romans s/Isère	10 SENECHAUX Jean-Noël - Agr.	Lyc. Triboulet - Romans s/Isère
4 NAUD Marylène - Cert.	Clg. Armorin - Crest	11 PRIORON Isabelle - Cert.	Clg. A. Borne - Montélimar
5 BARRAQUE Franck - Agr.	Lyc. Triboulet - Romans s/Isère	12 CHOUROU Karim - Cert.	Clg. J. Macé - Portes lès Valence
6 JANNOYER Christiane - Cert.	Clg. du Diois - Die	13 SERIEYS Marie - Cert.	Lyc. Les Trois Sources - Bourg lès Valence
7 LOMBARD Vincent - Cert.	Lyc. du Dauphiné - Romans s/Isère	14 COTIN-LEANDRI Mathilde - Cert.	Lyc. A. Borne - Montélimar

ISÈRE (38)

1 PAILLARD Serge - Agr.	Lyc. P. Neruda - Saint Martin d'Hères	10 PAUTHIER Manue - Cert.	Clg. Le Massegu - Vif
2 GUILLAUME Anne-Marie - Cert.	Clg. P. Picasso - Echirolles	11 PASCAL Jean-Baptiste - Cert.	Clg. Olympique - Grenoble
3 BLANC-TAILLEUR Chantal - Cert.	Lyc. Stendhal - Grenoble	12 PENAIRE Frédérique - Dir. CIO	CIO - Bourgoin-Jallieu
4 PISICCHIO Patricia - Cert.	Clg. P. Dubois - Seyssinet-Pariset	13 COYO Philippe - Cert.	T.Z.R. - Clg. J. Vallès - Fontaine
5 MABILON Jacky - Cert.	Clg. A. Malraux - Voreppe	14 SANCHEZ Cécile - Cert.	Clg. Barnave - Saint Egrève
6 VINCENT Jean - Cert.	Lyc. P. Neruda - Saint Martin d'Hères	15 GOSSART Sandrine - Cert.	Lyc. Champollion - Grenoble
7 MOROS Marie-Laurence - Cert.	Lyc. Marie Curie - Echirolles	16 HASSINE Lamia - Cert.	Clg. Fantin-Latour - Grenoble
8 ALIA Nathalie - CPE	Clg. J. Vallès - Fontaine	17 LASSIMOILLAS Nicolas - AED	Lyc. E. Herriot - Voiron
9 DELGADO Elvire - Retr..		18 MOINE Olivier - Cert.	Lyc. La Pléiade - Pont de Chéry

SAVOIE (73)

1 PAVLIDES Nicolas - Cert.	Lyc. Le Granier - La Ravoire	6 TURPAUD Stéphanie - Cert.	Clg. Les Frontailles - St Pierre d'Albigny
2 SETA Clémentine - Agr.	Lyc. L. Armand - Chambéry	7 PIETTRE Olivier - Cert.	Lyc. Le Granier - La Ravoire
3 REYMOND Anne - Cert.	Clg. Marlioz - Aix les Bains	8 GONIN Laure - CPE	Clg. Maurienne - St Jean de Maurienne
4 RAVIER Gérard - Retr..		9 DELCARMINE Cécile - Cert.	Clg. J. Mermoz - Barby
5 POUZET Séverine - Contr.		10 PAYET Nathalie - Cert.	Clg. Côte Rousse - Chambéry

HAUTE - SAVOIE (74)

1 SAINT-JOANIS Christine - Cert.	Lyc. G. Fichet - Bonneville	8 FINN Daniel - Agr.	Lyc. Baudelaire - Cran-Gevrier
2 CARREL Brigitte - Cert.	Clg. P. Langevin - Ville la Grand	9 NATHAN Dominique - Retr..	
3 LABAILLE Jean-Michel - Cert.	Lyc. Lachenal - Argonay	10 CHARDON Fabienne - CPE	Clg. du Mont des Princes - Seyssel
4 FOURNEYRON Mathieu - Cert.	Clg. Le Clergeon - Rumilly	11 CERONI Stéphane - Cert.	Clg. Le Clergeon - Rumilly
5 LOMBART Michel - Cert.	Lyc. Lachenal - Argonay	12 SANTUGINI Laura - Cert.	Lyc. J. Monnet - Annemasse
6 BRICLOT Anne - Cert.	Lyc. Ch. Poncet - Cluses	13 ROCHE Pascal - Agr.	Lyc. Mme de Staël - St Julien en Genevois
7 ANSELME Annie - Agr.	Lyc. Baudelaire - Cran-Gevrier	14 LARDEAU Jean-Claude - Retr..	

Texte d'orientation de la liste « École Émancipée »

Face au gouvernement : imposer la transformation sociale par les luttes !

L'École Émancipée est attachée à un syndicalisme de masse, unitaire, pluraliste et démocratique, lié au syndicalisme interprofessionnel. Elle se bat :

Pour un syndicalisme qui mette les luttes sociales au cœur de son action : contre le gouvernement, construire le rapport de forces !

Depuis l'élection de F. Hollande, le ministère de l'éducation est présenté comme particulièrement privilégié par le gouvernement. Outre le fait que cela peut effrayer sur ce que subissent les autres salarié/es du public, cette communication gouvernementale se heurte à la réalité de nos conditions de travail et des conditions d'étude de nos élèves.

Elle masque l'augmentation du nombre d'élèves dans le secondaire qui nécessite, après la violente cure sarkozienne et dans le cadre de la crise, autre chose que du saupoudrage. Surtout, elle ne remet pas en cause les lignes de force des réformes des dernières années. Les premières mesures (utilisation délibérée et assumée de personnels précaires), et les textes proposés dans le cadre de la réforme des décrets de 50 le montrent : Peillon maintient pour l'éducation l'agenda libéral affirmé dans le cadre de l'Union Européenne : rigueur budgétaire, renforcement des pouvoirs hiérarchiques, sélection scolaire et sociale dans le cadre des « compétences », volonté d'augmenter les temps de travail tout en limitant les salaires... S'il « refonde » l'école, c'est à l'inverse de notre projet syndical.

Les pseudo concertations organisées dans le cadre de la « refondation » montrent surtout le mépris du ministère à l'égard des personnels. Ceux et celles de l'éducation prioritaire ont apprécié la sincérité de leur « consultation » purement formelle. L'attaque contre les enseignant/es de classes préparatoires (pour habiller les pôv Zep ?!) fut d'autant plus insultante pour chacun/e qu'elle tombait sans préavis au début de la soi-disant concertation sur nos métiers... A l'inverse, la très large et évidente exigence de la fin immédiate de la note de vie scolaire mit bien du temps à être entendue...

Alors oui, notre système éducatif a besoin d'une « refondation » urgente... Mais sur nos bases syndicales. Il est donc essentiel et urgent d'affirmer notre projet, de montrer en quoi il est opposé à celui du gouvernement et exige de construire nos mobilisations.

Au lieu de cela le comportement du Snes dans le cadre de la « discussion » autour des décrets de 1950 est inquiétant. Alors que le fond du projet Peillon va à l'inverse de nos mandats, on peut être surpris/es des communiqués quasi victorieux envoyés par le secrétariat national. Comme s'il s'agissait, à chaque pas de côté du gouvernement, de nous rassurer sur notre puissance... et de nous convaincre nous-mêmes que le temps et l'énergie passés dans cette concertation en valent la peine.

Pour une école de transformation sociale...

... nous voulons une école émancipatrice, accessible à toutes et à tous. Pour combattre la reproduction des inégalités, il faut changer l'école par une nouvelle définition des contenus

enseignés, définition à laquelle doit participer l'ensemble de la communauté éducative (personnels, parents, élèves), et des pédagogies émancipatrices. Il faut un véritable collège unique doté des moyens nécessaires pour réduire les effectifs. A l'opposé de l'autoritarisme, il est indispensable de promouvoir une réelle diversité des pratiques pédagogiques permettant un enseignement de qualité pour toutes et tous. Il faut aussi cesser de favoriser l'enseignement privé grâce à la dégradation organisée de l'enseignement public, et mener une véritable campagne de nationalisation de l'enseignement privé confessionnel et patronal.

Pour défendre l'emploi et les statuts des personnels...

... l'École Émancipée se prononce pour :

- Un corps unique d'enseignant/es aux conditions de travail et de rémunération alignées sur celles les plus favorables.
- Le refus de la flexibilité et de la précarité. Il faut imposer la titularisation de tous les précaires qui le souhaitent et que l'administration a pris la responsabilité d'embaucher, sans condition de concours ni de nationalité, avec complément de formation si nécessaire.
- Le retour aux retraites par répartition à taux plein pour tous, public et privé, au bout de 37,5 annuités, ainsi que l'indexation des retraites sur les salaires.
- Une évaluation des enseignant/es qui n'ait aucune conséquence sur l'avancement salarial, et dont les formes sont à inventer dans le cadre de la communauté éducative elle-même, dans un objectif de progression collective et non pas de sanction ou d'avancement.

Pour un syndicalisme de lutte avec les autres travailleurs.

La CA académique, depuis le dernier congrès, a pu être un lieu de débats souvent productifs entre tendances de notre syndicat. Les élu/es « École Émancipée » continueront à y défendre une ligne à la fois d'opposition ferme aux politiques anti-sociales du gouvernement, et d'unité interprofessionnelle et intersyndicale pour construire les luttes.

Ainsi, à l'opposé du fonctionnement actuel de la FSU qui laisse toute la place aux syndicats catégoriels, favorisant les replis corporatistes, l'École Émancipée souhaite renforcer notre dimension fédérale. Il faut nourrir l'activité de la FSU, notamment en développant de façon volontariste des sections FSU locales et d'établissement.

Nous devons aussi être davantage à l'écoute des luttes dans les autres secteurs professionnels, dont certaines nous touchent de près. Il est par exemple urgent d'améliorer notre coordination avec les personnels désormais « décentralisés » de nos établissements, qui se bagarrent régulièrement contre la rigueur imposée par les collectivités territoriales.

Enfin, les initiatives intersyndicales doivent être poursuivies, notamment avec la CGT et Solidaires qui ont été à de nombreuses reprises nos partenaires privilégiés ces dernières années.

Si vous vous reconnaissez dans cette orientation, votez et faites voter pour la liste

« ÉCOLE ÉMANCIPÉE »

- S2 – Élection aux bureaux départementaux -

- Liste École Émancipée -

ISÈRE (38)

1	MICHOUX Thibaut - Agr.	Clg. Olympique - Grenoble
2	EL HACHEMI Houari - Cert.	Lyc. E. Herriot - Voiron
3	GARCIN Sylvette I - Retr.	Corenc
4	ROCHAS Yvan - Cert.	Clg. Les Saules - Grenoble
5	MARTENOT Monique - Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron
6	BOULNOIS Marion - Agr.	Lyc. A. Bergès - Seyssinet-Pariset
7	FOUILLOUX-BUTTARD Laurence - Cert.	Lyc. A. Argouges - Grenoble
8	SZEMPRUCH Félix I - Retr.	Grenoble
9	MALAFOSSE Pierre - Cert.	Clg. Champollion - Grenoble
10	MARTENOT Jean-Paul - Retr.	Voiron

ARDÈCHE, DRÔME, SAVOIE, HAUTE - SAVOIE :
Pas de listes École Émancipée

- S2 – Élection aux bureaux départementaux -

- Liste Pour un Syndicalisme
Combatif -

HAUTE – SAVOIE (74)

1	RICHAUDEAU Jean-Pierre - Retr.	Annecy
2	QUINSAC Sébastien - Cert.	Clg. Blanchard - Annecy
3	BRIANCEAU Sylvie - Cert.	Lyc. du Mont Blanc - Passy
4	NARDI Laurent - Cert.	Clg. de Varens - Passy
5	MORCH Annie - Retr.	Retraîtée - Annecy
6	JALLOT Pierre - Cert.	Clg. de Varens - Passy
7	ALBERT Patrice - Cert.	T.Z.R. - Lyc. Lachenal - Argonay
8	FARRAYRE Jean-René - Retr.	Cervens
9	HUGUES Agnès - Retr.	Cran-Gevrier
10	BETHMONT Claire - Retr.	Passy
11	ADAM Jean-Pierre - Retr.	Thonon-les-Bains
12	BÉROD Blandine - Agr.	Lyc. du Mont Blanc - Passy

ARDÈCHE (07), DRÔME (26), ISÈRE (38), SAVOIE (73)
Pas de listes PSC

- S3 – GRENOBLE -

- Élection à la C.A. académique -

- Liste École Émancipée -

1	MOULAIN Stéphane - Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
2	MICHOUX Thibaut - Agr.	Clg. Olympique - Grenoble - 38
3	DEVILLARD Annabelle - Cert.	Clg. Mercoyrol - Cruas - 07
4	ROCHAS Yvan - Cert.	Clg. Les Saules - Grenoble - 38
5	MARION Anne-Laure - Cert.	Clg. E. Chalamel - Dieulefit - 26
6	FOUILLOUX-BUTTARD Laurence - Cert.	Lyc. Argouges - Grenoble - 38
7	BOUGON Gilles - Cert.	Lyc. G. Fauré - Annecy - 74
8	CAMP Nicole - Retr.	Romans - 26
9	EL HACHEMI Houari - Cert.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
10	DUPRAZ Aline - Cert.	Clg. P. et M. Curie - Montmélian - 73
11	AYMES Maryse - Cert.	Clg. La Ségalière - Largentière - 07
12	BERTRAND Michel - Cert.	Clg. A. Borne - Montélimar - 26
13	BOULNOIS Marion - Agr.	Lyc. A. Bergès - Seyssinet Pariset - 38
14	SZEMPRUCH Félix - Retr.	Grenoble - 38
15	DARBOUX Maryse - CPE	Lyc. Les Catalins - Montélimar - 26
16	GRANVAUD Raphaël - Cert.	Clg. Jastres - Aubenas - 07
17	COUTELIER Anne - Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
18	KINDO Yann - Agr.	Lyc. V. d'Indy- Privas - 07
19	BOUDARD Erik - Cert.	Clg. E. Chalamel - Dieulefit - 26
20	MARTENOT Monique - Agr.	Lyc. E. Herriot - Voiron - 38
21	RABUT Christian - Retr.	Gilly sur Isère - 73
22	MOULAIN Cécile - Cert.	Clg. Europa - Montélimar - 26
23	MALAFOSSE Pierre - Cert.	Clg. Champollion - Grenoble - 38
24	LOCHE Benoît - Cert.	Clg. G. Monod - Montélimar - 26
25	GARCIN Sylvette - Retr.	Corenc - 38
26	CASTELLA François - Cert.	Clg. D. Faucher - Loriol - 26
27	MARTENOT Jean-Paul - Retr.	Voiron - 38

- S2 – Élection aux bureaux départementaux -

- Liste Front Unique -

HAUTE – SAVOIE (74)

1	BELLOIR Pierre - Agr.	Lyc. G. Fauré - Annecy
2	CHATILLON Sébastien - Cert.	Clg. Le Semnoz - Seynod
3	PÉRARD Véronique - Cert.	Lyc. G. Fauré - Annecy
4	GASPARD Christine - Cert.	Lyc. G. Fauré - Annecy
5	VANET Etienne - Agr.	Clg. Le Semnoz - Seynod
6	POTHUS Sarah - Cert.	Lyc. G. Fauré - Annecy

ARDÈCHE (07), DRÔME (26), ISÈRE (38), SAVOIE (73)
Pas de listes Front Unique

Rapport d'activité, de mars 2012 à décembre 2013.

Cet exercice, formel d'un certain point de vue, est pourtant l'occasion de regarder le chemin parcouru, pour mieux prendre un élan nouveau pour les deux années à venir. Par ailleurs, l'activité de la section académique et des sections départementales s'inscrit nécessairement dans l'activité nationale du SNES dont nous sommes une composante.

Ces deux années écoulées depuis le congrès de Reims, en mars 2012 constitue sans doute une période charnière. Nous sommes passés d'une casse réglée du service public d'Éducation, durant l'ère Sarkozy, à l'affirmation, avec la présidence Hollande, de la prépondérance de l'École.

Certes, la place faite à l'Éducation par la Gauche dans les campagnes électorales a tranché radicalement avec les choix précédents, et si le Snes, dans la FSU, s'est particulièrement mobilisé pour faire battre le candidat Sarkozy, c'est avec l'objectif de porter notre projet d'École, et plus largement de société.

Plan d'urgence pour les lycées, remise à plat de la voie technologique, fin du Livret de Compétences, abandon de la note de Vie scolaire, rejet total du projet d'évaluation des enseignants, indispensable revalorisation, de nos salaires et pensions comme de nos conditions d'exercice, formation initiale à remettre en place, Éducation prioritaire, tout avait été mis à mal, tout était à reconstruire, dans le contexte d'une crise de recrutement profonde, sans oublier d'en finir avec les nouvelles méthodes managériales qui venaient encore en rajouter pour imposer toutes ces mesures iniques.

C'est avec tout cela que le Snes-FSU a participé aux tables rondes, pour construire la nouvelle loi d'orientation, dite « loi de refondation ». Les états généraux de l'Éducation, organisés par le Snes, ont vu leur déclinaison dans notre académie à l'occasion d'une journée organisée au collège Jules Vallès, qui a réuni de nombreux collègues. D'emblée, le coup d'arrêt au non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux dans l'Éducation, le choix de réinjecter 60 000 postes a suscité de l'espoir dans une profession complètement à vif, et sans illusions.

Pourtant, très vite, les signaux forts attendus ne sont pas venus, les créations de postes, d'une part ont été absorbées par la formation des néo recrutés, et de l'autre, l'ont été au détriment d'autres ministères. Enfin, le choix de l'austérité a obéré lourdement les changements nécessaires.

Sur toute cette période, le Snes s'est battu pour mettre en échec « l'École du socle », a pesé pour que la loi d'orientation prenne en compte notre projet d'École, fasse triompher notre conception de la formation des enseignants, basée sur des exigences disciplinaires de haut niveau, et pour que soit prise à bras le corps la question de l'Éducation prioritaire. Là encore, notre section académique a organisé la mobilisation en faveur de l'Éducation prioritaire.

Résolument indépendant, le Snes-FSU a eu à cœur de porter la parole de la profession, en pointant les avancées tout en restant critique et actif contre les mesures qui vont à l'encontre de l'École et de ses personnels. C'est bien par son engagement et son action contre la journée de carence imposée aux fonctionnaires qu'il a obtenu la fin de cette mesure inique.

Aujourd'hui, au moment même où s'est ouvert le chantier sur nos missions, la question de la revalorisation reste cruciale et il ne saurait être question pour le Snes d'accompagner de nouvelles régressions. L'information était dans un premier temps nécessaire : le Snes a pleinement joué son rôle, en diffusant les textes des projets, en multipliant les réunions d'information syndicales pour permettre à chacun de comprendre et d'analyser collectivement les propositions qui comportent de réelles avancées. Pour autant, il reste des points inacceptables, et le temps de la mobilisation est venu, même s'il n'appartient pas à ce texte d'en écrire le déroulé.

Le SNES – et donc sa section académique de Grenoble – ne sont pas dissociables de ceux qui les constituent : les adhérents et leur capacité à s'organiser en section locale sur lieu de travail et d'exercice de leurs missions. De ce point de vue, le début du mandat actuel a vu se poursuivre l'érosion du nombre de nos adhérents et les difficultés pour faire vivre des S1 dans tous les établissements ; toutefois, il semble que la politique volontariste engagée par la CA et le bureau académiques commence à porter ses fruits : si nous sommes encore loin de l'ambitieux « objectif 4000 » et d'avoir un S1 structuré dans chaque établissement d'au moins 300 élèves, nous avons pu voir, ici ou là, naître ou renaître des équipes militantes locales et, pour la première fois depuis une dizaine d'années, nous avons fini l'année civile en avance sur l'année précédente, sans toutefois combler le retard sur l'année antérieure. Ce frémissement est-il le signe d'un renversement de tendances ? Il est trop tôt pour le dire, mais la CA et le bureau sortants sont déterminés à poursuivre dans la même voie. Le congrès académique sera l'occasion de faire un point plus précis sur cette évolution.

- Le Bureau académique -

Texte adopté au Conseil Syndical Académique du 7/ 01/ 2014

L'expérience des assises de l'éducation prioritaire et le refus de consulter l'ensemble de la profession sur la question de nos statuts et de nos missions ont été très mal vécus. La section académique du SNES-FSU a alors décidé de transformer la CA académique en CSA afin d'inviter l'ensemble des S1 à débattre des propositions ministérielles concernant les différents chantiers - missions et statuts, éducation prioritaire, réforme des programmes - et des modifications introduites par la loi de rénovation, particulièrement au collège.

Nos échanges ont montré que les propositions ministérielles vont dans la mauvaise direction. Les questions essentielles ne sont pas abordées : l'abaissement du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail, la question de la précarité et la revalorisation des salaires.

La volonté d'afficher un changement, alors que les missions listées apparaissent comme la compilation des différents textes existant, n'est pas convaincante. Au contraire, elles peuvent laisser présager une nouvelle détérioration de nos métiers avec un renvoi au local sur des points importants, le remplacement de décharges horaires par de l'indemnitaire, la disparition de la notion de maxima de services et la banalisation des compléments de service.

Ces craintes ne peuvent qu'être renforcées à l'écoute des vœux présidentiels qui affichent clairement le cap. Le « *nouveau pacte de responsabilité* » est précis : il s'agit une nouvelle fois de condamner un « *coût du travail* » trop élevé et de diminuer encore les dépenses publiques.

Cette politique d'austérité hypothèque gravement la possibilité d'une politique ambitieuse pour l'école, dans le contexte d'une crise aiguë du recrutement.

Pour y mettre fin, c'est ensemble que nous devons nous mobiliser au moment où se prépare une nouvelle rentrée sans amélioration sensible du nombre d'enseignants et CPE dans notre académie.

Pour le CSA du SNES académique de Grenoble, il ne peut pas y avoir de réécriture satisfaisante des décrets de 1950 comportant des renvois au local pour une part de nos missions. La définition de nos missions ne peut pas faire l'impasse sur l'évolution de nos métiers et des pans entiers nouveaux qui sont apparus (*informatique...*). De plus, cette réécriture ne peut pas être déconnectée d'une réflexion plus large portant sur les effectifs, les grilles horaires, les programmes, l'éducation prioritaire... Ces différents chantiers ne peuvent être conçus qu'en cohérence pour une réelle démocratisation de l'école.

Le fait de lister les missions ne signifie pas leur reconnaissance. La redéfinition de nos statuts et de nos missions passe inévitablement par l'abaissement de notre temps de travail, l'amélioration des conditions de travail de tous et par la revalorisation conséquente des salaires. Le recrutement désormais au niveau du Master doit avoir pour conséquence l'arrêt du recrutement des certifiés. Tous les nouveaux recrutés doivent l'être dans le corps des agrégés et sur une échelle indiciaire revalorisée. Les voies d'accès internes au corps des agrégés doivent être élargies.

Le CSA du SNES-FSU appelle les collègues à s'emparer des chantiers en cours en multipliant les heures d'information syndicale, en informant les parents et les partenaires de l'école sur les conditions de rentrée à venir. Il appelle les collègues à participer massivement à la semaine d'action à l'appel du SNES-FSU durant la dernière semaine de janvier en développant toutes les actions locales possibles, notamment avec les personnels des collectivités territoriales soumis à la même politique, et en participant notamment au stage académique du 30 janvier.

Sur tous ces chantiers, il demande à la CA nationale de proposer un temps fort d'action avant les vacances d'hiver et se prononce pour un appel à la grève durant cette période.

Votes :

Pour : 56 / Contre : 2 / Abstention : 5 / Refus de vote : 0

Les trois dernières phrases de l'antépénultième paragraphe ont fait l'objet d'un vote dissocié à la demande du courant École Émancipée :

Pour : 50 / Contre : 2 / Abstention : 11 / Refus de vote : 0

UNE PREMIÈRE ET DERNIÈRE NOTE DE VIE SCOLAIRE...

Tribune *École Émancipée*

On attend toujours les décrets... Mais il semblerait bien que l'on puisse enfin fêter la fin de la note de vie scolaire. Ne nous en privons pas, même si le temps qu'il aura fallu à Peillon pour cette simple décision augure mal de sa volonté d'écouter des parents et des personnels de l'éducation !

Plus belle la vie scolaire ?

Cette petite (*mais bien agréable*) victoire est bien sûr le fruit du mouvement de contestation de cette note, nourri de la résistance de nombreux collègues, du travail syndical de refus et d'explication envers les parents. Elle fait suite à la fin d'un autre scandale, celui de la coupure des allocations familiales pour absentéisme. Mais des questions pédagogiques posées durant ces tristes épisodes restent totalement d'actualité. La volonté d'imposer à l'enseignant/e d'évaluer, voire de noter, bien au-delà de sa matière non pas un élève mais un individu global, est par exemple toujours sous-jacent dans de nombreux items du « socle commun ». La gestion de la difficulté scolaire, et notamment des différentes formes de déscolarisation est aujourd'hui toujours d'abord une affaire de « discipline », traitée le plus souvent par l'accumulation de sanctions... ou par une « orientation » précoce vers un marché de l'emploi qui, sans diplôme, est en général un leurre pour les élèves, les parents, et les enseignants.

L'urgence d'un changement de société

La réflexion pédagogique autour du sens de la déscolarisation et de ses formes (passivité, absentéisme et surtout refus de « l'ordre » scolaire) qui a pourtant avancé ces dernières années semble encore bien loin du monde de notre ministère. Il faut dire que la traiter sérieusement nécessiterait l'ambition d'une « refondation » de l'école bien réelle cette fois-ci. Ne comptons aucunement sur ce gouvernement pour s'y atteler. D'abord parce que cela nécessiterait de réels moyens humains et financiers que la suicidaire rigueur économique du gouvernement interdit. Ensuite parce que cette question impacte celle de la fonction même du système éducatif : émanciper ou préparer au marché de l'emploi ? Responsabiliser, ou faire intégrer l'obéissance et le sens de la hiérarchie ? Donner à chacun/e les moyens de suivre son chemin, ou classer et sélectionner dans l'intérêt du patronat ? Inutile, bien sûr, de compter sur ce gouvernement lorsque le pédagogique conduit à l'urgence du changement de société...

Une sale note de vie scolaire pour Peillon Vincent

Peillon Vincent cherche à nous enfumer avec une communication bienveillante masquant mal la continuité de sa politique avec celle de ses tristes prédécesseurs. La direction du Snes, communiquant sur les discussions actuelles avec le ministère apparaît bien souvent vouloir lui sauver quelques points de « note de vie scolaire ». Un petit +1 pour avoir enlevé l'annualisation de nos temps de travail de sa copie (*alors que franchement, ça vaut -5 rien que pour avoir eu l'idée...*). Un +1 pour avoir reculé sur les profs de prépa, un +1 pour accepter de discuter alors que les petits camarades précédents nous boudaient....

Alors non, la note de vie scolaire de Peillon Vincent n'est pas sauvable. Le vandalisme contre nos statuts, les marques délibérées de manque de respect (*salaires bloqués, pseudo concertation etc.*), le non-respect des consignes (*syndicales, pas patronales*), l'agression contre les collègues de prépa, les menaces envers l'éducation prioritaire... Tout cela mérite un gros zéro, et surtout, pour espérer mobiliser nos collègues et les parents, une dénonciation syndicale parfaitement claire. Espérons que la relance des discussions sur « nos métiers » annoncée par Peillon serve enfin au Snes pour affirmer clairement les exigences syndicales ambitieuses à partir desquelles il accepterait de discuter... Et non au ministre pour gagner encore du temps.

- Les élu/es École Émancipée à la C.A. -

FAISONS RIMER 2014 AVEC MOBILISATION !

Tribune *Unité et Action*

En ce début d'année, le SNES-FSU ne peut que souhaiter à la profession une année 2014 combative et riche des batailles que nous mènerons tant sur le plan du métier qu'interprofessionnel.

UN CHANTIER PEUT EN CACHER UN AUTRE

L'expérience de la concertation consacrée à l'Éducation Prioritaire a montré la volonté ministérielle de mettre sous le boisseau la parole des personnels et de notre organisation syndicale et l'annonce, pour le moins floue, d'une éventuelle décharge pour certains enseignants n'a pas levé les doutes.

De façon générale, la méfiance s'est emparée de la profession, comme l'ont montré les débats du Conseil Syndical Académique tenu le 7 janvier. La volonté ministérielle de focaliser l'attention sur les modifications statutaires traduit surtout la volonté de « saucissonner » le métier sans traiter les questions qui y sont étroitement liées (*programmes, effectifs, définition nationale des grilles horaires, revalorisation salariale*). Cette déconnexion, qui est tout sauf innocente, cache de facto une nouvelle détérioration de nos métiers avec un risque de définition locale de nos missions, le remplacement de décharges horaires par de l'indemnitaire, la disparition de la notion de maxima de services et la banalisation des compléments de service. De toute évidence, ces avancées en trompe-l'œil n'enrayeront pas non plus la crise des vocations et du recrutement.

C'est pourquoi, nous devons ne pas nous laisser enfermer dans une concertation biaisée et reprendre l'initiative : la multiplication des heures syndicales dans les établissements doit permettre de poursuivre l'information des collègues et de les appeler à investir tous les chantiers, avec à terme la mise en place d'un plan d'action sur la durée à partir de fin janvier.

UNE RENTRÉE PEUT EN CACHER UNE AUTRE

Il va de soi que, dans cette mobilisation, la préparation de la rentrée 2014 jouera un rôle déterminant. Malgré les annonces récentes, il n'y aura pas de réelle amélioration ni des conditions de travail des personnels ni des conditions d'accueil des élèves. La rentrée en préparation ne sera pas meilleure que la précédente en l'absence d'une politique tournant le dos à l'austérité, en l'absence de recrutements suffisants et en l'absence de mesures mettant fin à une administration managériale de nos métiers (*HS, classes bondées, chasse aux heures de décharge, etc*). On sait déjà que les 4 000 postes annoncés dans les collèges ne sont pas des créations mais correspondent à un simple fléchage parmi ceux créés en début de mandature.

DES VOEUX PEUVENT EN CACHER D'AUTRES

Ces craintes ne peuvent qu'être renforcées à l'écoute des vœux présidentiels qui affichent clairement le cap : le « nouveau pacte de responsabilité », qui correspond aux demandes portées par le MEDEF depuis plusieurs décennies, vise à abaisser un « coût du travail » jugé trop élevé et à diminuer encore les dépenses publiques. Ce choix

assumé de l'austérité hypothèque gravement la possibilité d'une politique ambitieuse pour l'École dans le contexte d'une crise aiguë du recrutement ainsi que pour les Services Publics.

Si l'on met en relation ces annonces avec les mesures déjà prises dans la continuité du gouvernement précédent (*gel du point d'indice, retraites, financement de la Sécurité Sociale, hausse de la TVA*), on mesure l'ampleur de la crise sociale - et de ses conséquences politiques - qui risque de frapper.

LUCIDES, OUI ! RÉSIGNÉS, NON !

Cette lucidité ne doit pas nous paralyser : c'est ensemble que nous devons être offensifs pour faire valoir notre conception du métier et sa nécessaire revalorisation salariale ; c'est ensemble que nous devons dans le cadre interprofessionnel combattre l'austérité et avancer nos propositions. Ne pas prendre cette responsabilité, c'est laisser à d'autres que les organisations syndicales la possibilité de récupérer la colère des travailleurs, à l'image de ce qui s'est produit en Bretagne. Et nous ne sommes pas seuls !

Dans l'Éducation, nous avons des atouts sur lesquels nous appuyer :

- 2014 étant une année de congrès, ce moment de débats et de propositions sera propice à devenir la caisse de résonance de nos revendications.
- le SNES-FSU, malgré le contexte, est parvenu à stabiliser l'érosion de la syndicalisation et possède même une légère avance par rapport à l'an dernier. Il faut donc continuer à faire adhérer et à élargir ainsi notre audience.

En outre, nous pouvons prendre appui sur la crédibilité de la FSU qui a participé récemment à l'interprofessionnelle proposée par la CGT et la CFDT, réunion qu'elle appelait de ses vœux depuis longtemps. Le choix a été fait de dépasser des divisions parfois profondes et de travailler sur ce qui unit tous les travailleurs. Le chemin est encore long mais ces contacts sont la marque d'une prise de conscience. Chacun dans le SNES doit s'engager à pousser plus loin encore cette logique d'unité.

Engageons-nous avec confiance et détermination dans cette voie qui est la seule possible pour sortir gagnants de la crise qui affecte tous les pans de notre vie économique, sociale et politique.

- Jean-Louis MOLLARD -

2014 : Les bonnes résolutions pour les CIO !

L'Orientation est désormais complètement accaparée par les problèmes liées à l'emploi.

La tradition de l'Orientation éducative risque d'être totalement recouverte par une autre vision de l'Orientation, étroitement limitée à la recherche d'un « *métier* », instrumentalisée au profit de l'employabilité et de la flex-sécurité, inscrites dans les recommandations européennes. Le rôle des « *conseillers* » serait alors « *d'accompagner* » les personnes pour qu'elles s'adaptent aux besoins du marché et placent leurs désirs de réalisation d'elles mêmes ailleurs que dans leur travail ! Bien piètre perspective pour des psychologues qui tentent de permettre à chaque adolescent, en quête d'identité, de se projeter dans un avenir scolaire, professionnel et social

Ce n'est pas ce que nous ambitionnons pour les jeunes. Il faut préserver cet espace de développement et d'émancipation en maintenant la primauté de l'intervention des psychologues que nous sommes pour aider à l'élaboration progressive des projets scolaires et professionnels. La problématique de l'orientation des jeunes ne peut être assimilée à celle de l'insertion professionnelle.

Le service public d'Orientation est en passe d'être progressivement « effacé » par les services publics régionaux de l'Orientation.

Les conséquences en sont des missions à géométrie variable pour les personnels, une visibilité et un maintien des CIO dépendant, à la fois de la position des Recteurs et de « *l'appétit* » des Régions. Ceci n'est pas acceptable.

Comme il l'a décidé pour l'orientation scolaire des élèves et des étudiants, le MEN doit décider de conserver le réseau des CIO dans l'Éducation Nationale avec des missions, un fonctionnement et une logique d'implantation, identiques sur tout le territoire.

Sous la double pression des conseils généraux et des gestionnaires des rectorats, des CIO sont fermés, les collègues rapatriés dans des locaux trop petits et « *recasés* » dans les établissements scolaires.

La prétendue protection de la labellisation tant vantée par certains était bien illusoire puisque de nombreux CIO labellisés ont été fermés.

Des territoires entiers sont abandonnés mais ils ne sont pas perdus pour tout le monde ! Les Cités des Métiers projettent l'implantation d'antennes et les Régions de « *maisons communes* ». D'autres « *partenaires* » comme le CIDJ se positionnent déjà pour occuper le terrain qui serait déserté par les CIO.

Il faut que ces fermetures opportunistes cessent ! Elles constituent une attaque contre des services publics de proximité reconnus, qui n'ont d'autre intérêt que celui des jeunes, des familles et des équipes d'établissements. Leurs missions et leurs interventions sont indépendantes de tout intérêt financier et matériel, ce qui est loin d'être le cas pour des structures ou des associations dont l'action et les modes de financement dépendent de décideurs locaux. Certes les Régions ont des missions de service public mais elles les font assurer par d'autres ! Tous ceux qui sont confrontés à l'offensive des associations sur l'Orientation, peuvent vérifier tous les jours les dérives auxquelles ceci conduit avec la bénédiction des régions et des départements.

- Frédérique PÉNAVAIRE -